2Be-FFICIENT
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 196 974 €
Siège social : 60 rue de Caumartin 75009 PARIS
RCS PARIS B 432 824 712

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 Juin 2023

Le 30 juin 2023

Les Actionnaires de la Société 2Be-FFICIENT au capital de 196 974 € se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société sur convocation du Conseil d'Administration qui leur a été adressée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du13 juin 2023.

La feuille de présence a été émargée par chaque membre de l'assemblée, tant en son nom propre qu'en sa qualité de mandataire, en entrant en séance.

Madame Evelyne MARTIN est appelée à présider la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

M. Yves PERON et M. J.D. DECHANOZ représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions, et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Haga RAKOTOHARIVELO qui accepte est désigné aux fonctions de secrétaire.

Le bureau ainsi composé, Madame Evelyne MARTIN constate, d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possédant ensemble 74.178 actions sur les 98 487 actions composant le capital social, soit plus du quart des actions ayant le droit de vote, et donc que l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peuvent valablement délibérer.

Le président informe les actionnaires qu'il n'a reçu aucune demande de vote par correspondance.

Le Président déclare également que le Cabinet LAINE, commissaire aux Comptes titulaire, a été régulièrement convoqué par courrier recommandé avec avis de réception en date du 13 juin 2023.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires :

- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe et l'inventaire des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes annuels avec le tableau des résultats financiers réalisés au cours des cinq derniers exercices, le rapport du Conseil d'administration sur les modifications statutaires proposées aux actionnaires ;
- Le rapport général sur les comptes annuels et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- Le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées,
- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire
- La liste des membres du Conseil d'administration (avec indication des mentions requises par la loi),
- La liste des Actionnaires arrêtée le 16ème jour précédent la réunion,
- Le tableau d'affectation de résultat,
- Le texte du projet de résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale Ordinaire ;
- La feuille de présence avec les pouvoirs y annexés,
- Les Statuts de la Société avant et après modifications,
- La copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes et les avis de réception,

Le Président déclare alors que tous les documents ci-dessus énumérés ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés donnent acte de ce qu'ils ont été régulièrement convoqués et que l'ensemble des documents prévus par la législation en vigueur a été tenu à leur disposition.

Aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires représentant au moins 5 % du capital social n'ayant requis l'inscription à l'ordre du jour d'un projet de résolution, Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Renouvellement du mandat de tous les administrateurs ;
- Questions diverses ;

Lecture est ensuite donnée du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président donne lecture et met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 se soldant par un bénéfice de 36 449 euros
Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice. Le compte report à nouveau sera donc créditeur de 248 119 euros.
L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Tous les mandats des administrateurs viennent à échéance au cours de l'assemblée. Nous vous proposons de les renouveler pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022, à l'exception de celui de Madame Maryse ANTOINE qui n'a pas souhaité son renouvellement.

Nous vous proposons de nommer en qualité de nouvel Administrateur :

Monsieur Pierre Romain GOROT, demeurant 30 avenue de Messine 75008 Paris.

Pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes de 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de l'assemblée pour effectuer toute publicité partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été clos et signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT

Evelyne MARTIN

LES SCRUTATEURS

LE SECRETAIRE

Certifié conforme à l'original, le 23/07/26

2BE-FFICIENT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

2Be-FFICIENT
SA au capital de 196 974 €
R.C.S.: Paris B 432 824 712
60, rue de Caumartin - 75009 PARIS
Tél.: 01 42 68 23 41 - Fax: 01 72 71 97 86

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement	2 532 500,61	2 341 921,67	190 578,94	18,59	200 616,99	19,33
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	65 240,81	56 777,17	8 463,64	0,83	837,62	0,08
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	8 578,23	8 578,23				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	181 105,77	168 486,47	12 619,30	1,23	10 537,73	1,02
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	8 720,92		8 720,92	0,85	8 720,92	0,84
TOTAL (I)	***2 796 146,34***	***2 575 763,54***	***220 382,80***	21,50	***220 713,26***	21,27
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	525 237,85		525 237,85	51,23	366 342,59	35,31
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	8 533,28		8 533,28	0,83		
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 108,00		6 108,00	0,60	6 509,00	0,63
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 973,18		7 973,18	0,78	6 574,99	0,63
. Autres	500,00		500,00	0,05	20 500,00	1,98
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	256 421,96		256 421,96	25,01	406 672,98	39,19
Charges constatées d'avance					10 305,92	0,99
TOTAL (II)	***804 774,27***		***804 774,27***	78,50	***816 905,48***	78,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***3 600 920,61***	***2 575 763,54***	***1 025 157,07***	100,00	***1 037 618,74***	100,00

Certifié conforme à l'original, le 23/07/26

2Be-FFICIENT

SA au capital de 196 974 €
R.C.S. : Paris B 4[illegible]
60, rue de Caur[illegible] 75009 PARIS
Tél. : 01 42 68 23 41 Fax. 01 72 71 97 86

2BE-FFICIENT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 196 974,00)	**196 974,00**	19,21	**196 974,00**	18,98
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	218 773,46	21,34	218 773,46	21,08
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	19 697,40	1,92	19 697,40	1,90
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	211 670,11	20,65	143 668,77	13,85
Résultat de l'exercice	***36 449,32***	3,56	***68 001,34***	6,55
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***683 564,29***	66,68	***647 114,97***	62,37
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	107 225,35	10,46	140 188,69	13,51
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	963,34	0,09	11 103,90	1,07
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 398,05	5,99	95 781,91	9,23
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	26 688,00	2,60	28 390,00	2,74
. Organismes sociaux	27 847,75	2,72	23 309,00	2,25
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	108 860,59	10,62	71 039,49	6,85
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 438,78	0,73	8 108,78	0,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 170,92	0,11	12 582,00	1,21
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***341 592,78***	33,32	***390 503,77***	37,63
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 025 157,07***	100,00	***1 037 618,74***	100,00